



Commission  
des titres d'ingénieur

# Rapport de mission d'audit

Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet  
HEPHC

## Composition de l'équipe d'audit

Patricia SOURLIER (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Daniel CORDARY (Expert de la CTI, Corapporteur)

Xavier KESTELYN (Expert)

Mourad ZGHAL (Expert international)

Léon DOLAINE (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 14-15 avril 2026

Pour information :

\*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

\*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet  
Acronyme : HEPHC  
Académie : BELGIQUE  
Sites (2) : Mons(siège) / Tournai (Belgique)

## **Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026**

---

## I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
NF (Nouvelle formation, première accréditation)	Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - orientation Automatisation	Formation initiale sous statut d'étudiant	Tournai (Belgique)
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

### Attribution du Label Eur-Ace® :

#### Demandée

#### Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: [www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace_accréditations)

Le contenu du RAE et de ses pièces annexes transmis par l'école ne contient pas tous les éléments attendus. Seul le tableau T0 figure dans le dossier numérique, à l'exclusion de tous les autres tableaux et des datasheets que l'école aurait pu reconstituer même sans avoir complété les données certifiées. Il a donc été difficile voire impossible de mesurer certains critères chiffrés demandés dans R&O. Par ailleurs, les éléments de preuve permettant d'étayer le contenu du RAE sont souvent insuffisants pour juger de l'effectivité de la mise en place des mesures annoncées par l'école.

## II. Présentation de l'école

### Description générale de l'école

Née en septembre 2009 de la fusion des Hautes Écoles Provinciales de Hainaut Occidental (HEPHO), avec la Haute École Provinciale de Mons - Borinage - Centre (HEPMBC) et la Haute École Provinciale de Charleroi - Université du Travail (HEPCUT), la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet) compte aujourd'hui dix départements.

Les formations d'ingénieurs industriels sont portées par les deux départements "sciences et technologies" et "agrobiosciences et chimie".

L'école accueille environ 9 000 étudiants sur 9 campus, répartis dans tout le Hainaut, de Tournai à Charleroi en passant par Mons et la région centre. Plus spécifiquement, en 2025 l'école compte 165 étudiants inscrits en bachelier de transition en sciences industrielles et 140 en master en sciences de l'ingénieur industriel. Le taux de féminisation pour ces deux cursus s'élève à 24 %.

De statut public, la HEPH-Condorcet qui ne possède pas de personnalité juridique propre a pour « pouvoir organisateur » la Province de Hainaut, au travers de son conseil provincial.

Pour la recherche, la HEPH-C s'appuie sur un centre de recherche, le CARAH, ainsi qu'un Service de Recherche Appliquée qui contribue à la promotion de la recherche, notamment en agronomie et en biochimie.

### Formations

La HEPH-C accueille environ 9 000 étudiants dans l'ensemble de ses cursus et l'offre comprend une cinquantaine de formations de niveau Bachelier (professionnalisant, de transition, de spécialisation ou en alternance), 7 orientations de Masters en sciences de l'ingénieur industriel et des certificats à destination de professionnels.

Le cursus de master en sciences de l'ingénieur industriel se déroule en 2 ans (120 crédits) après l'obtention d'un bachelier de transition en sciences industrielles de 3 ans (180 crédits) ou via une passerelle accessible à des cursus identifiés, moyennant une remise à niveau permettant l'acquisition de 45 à 60 crédits ECTS. Le référentiel de compétences des formations est établi par l'ARES, l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur.

Les formations d'ingénieur (master) sont dispensées sur trois implantations que sont Ath, Charleroi et Tournai. 6 des 7 orientations (spécialités) ont déjà été accréditées en 2022, la dernière, l'orientation « automatisation », fait l'objet du présent audit. On recense 12 étudiants dans l'orientation « automatisation » : 4 en 1<sup>re</sup> année, 8 en 2<sup>e</sup> année. En 2025, 11 étudiants ont été diplômés dans cette spécialité. En Wallonie, aucune sélection n'étant possible à l'entrée du cycle ingénieur, le taux de réussite s'élève à 48 % en fin de 1<sup>re</sup> année puis monte à 92 % en fin de cursus.

### Moyens mis en œuvre

Les locaux abritant les formations sont mis à disposition de l'école par le Pouvoir Organisateur, la Province du Hainaut, qui en assure la gestion, l'entretien et les projets de construction et réhabilitation. L'orientation « automatisation » du Master en sciences de l'ingénieur industriel est dispensée sur le campus de Tournai, avec utilisation complémentaire de salles et d'un plateau technique situés dans la périphérie, à Froyennes.

Les équipements accessibles à la formation sont de bonne qualité.

Pour réaliser ses missions, l'école s'appuie en 2025 sur un corps enseignant constitué de 557 ETP en personnels enseignants et 109 personnels administratifs. Ces personnels peuvent relever des différents statuts existants : personnels des Hautes Écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française (enseignants), personnels subventionnés et rémunérés par la fédération Wallonie-Bruxelles, personnels membres de la Province de Hainaut (personnels administratifs), des personnels de la Province (personnels techniques) ou personnels des services satellites

(province, Régie, ASBL, etc.). 19 collaborateurs occasionnels experts issus du milieu industriel interviennent également dans les masters.

Pour son fonctionnement, l'école perçoit une subvention de la Fédération Wallonie Bruxelles sur la base du nombre d'étudiants. En 2025, cette subvention s'élevait à 61,9 M€ en 2025 et son budget de fonctionnement est de l'ordre de 2,03 M€.

Le montant des droits d'inscription est arrêté par la Fédération Wallonie Bruxelles et dépend du niveau de formation. Les droits s'élèvent à 350 € par étudiant pour la 1<sup>re</sup> année du cycle et 454 € pour l'année de la diplomation. Les étudiants boursiers sont totalement exonérés des droits d'inscription.

Le coût annuel de la formation en Master du département TEC n'a pas été communiqué.

### **Evolution de l'institution**

Lors du précédent audit, l'école avait évoqué son souhait de demander une accréditation CTI pour les deux dernières orientations qu'elle proposait, « automatisation » et « électricité ». Cette dernière a disparu du périmètre, car faute d'effectifs suffisants, elle a été suspendue.

En ce qui concerne la gouvernance, la Directrice-Présidente de l'École a été reconduite pour un second mandat en juin 2025.

En septembre 2026, un changement important devrait intervenir avec la création d'une école d'ingénieurs qui pourrait regrouper tous les masters. Il serait ainsi possible de construire des ponts entre les spécialités. Le projet politique 2024/2030 encouragé par le conseil provincial vise par ailleurs à rationaliser le nombre d'implantations d'établissements d'enseignement supérieur. Sur les 9 campus de la HEPH-C actuelle, 4 devraient subsister, un par secteur géographique (en lien avec la présence des députés élus sur chaque territoire). Enfin à l'horizon 2030, il est envisagé un renforcement de la collaboration entre les Hautes Écoles et les Universités afin de mutualiser et optimiser les moyens.

### III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis N° 2022/09 pour l'école	Décrire la stratégie de l'école en objectifs opérationnels et plan d'actions.	En cours
Avis N° 2022/09 pour l'école	Renforcer l'identité des formations d'ingénieur industriel par la cohérence organisationnelle et opérationnelle entre les sites.	En cours
Avis N° 2022/09 pour l'école	Ancrer la démarche d'amélioration continue dans le fonctionnement de l'école notamment par la formalisation du recueil de l'avis des parties prenantes externes sur les formations et par la finalisation de la boucle d'amélioration continue vers les élèves.	Non réalisée
Avis N° 2022/09 pour l'école	Intensifier les activités de recherche en particulier par le recrutement d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.	En cours
Avis N° 2022/09 pour l'école	Diffuser les différentes bonnes pratiques entre les différentes orientations.	Non réalisée
Avis N° 2022/09 pour l'école	Préparer les élèves aux soft skills et au management.	En cours
Avis N° 2022/09 pour l'école	Mettre en place un observatoire des métiers.	Non réalisée
Avis N° 2022/09 pour l'école	Soutenir tout dispositif permettant d'entretenir le lien entre les élèves et les alumni.	Non réalisée

Avis	Recommandation	Statut
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Aérotechnique	Renforcer l'initiation à la recherche pour tous les étudiants.	Réalisée
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Aérotechnique	Développer des enseignements en anglais pour renforcer la formation au contexte international et multiculturel.	En cours
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Industrie, pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Agronomie et pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Bio-industries	Mettre en place un conseil de perfectionnement.	En cours
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Industrie	Développer l'exposition des étudiants à la recherche.	Réalisée
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Industrie	Développer la dimension internationale pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes des étudiants.	En cours
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Biochimie, orientation Biochimie et pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Environnement	Améliorer la formation au contexte international.	Réalisée

Avis	Recommandation	Statut
Avis N° 2022/09 pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Biochimie, orientation Biochimie, pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Environnement, pour Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Agronomie et pour le Master en sciences de l'ingénieur industriel en Agronomie, orientation Bio-industries	Améliorer les locaux et infrastructures.	<b>En cours</b>

## Conclusion

En 2021, la HEPH-Condorcet a engagé une démarche d'accréditation pour 6 de ses 7 orientations de masters en sciences de l'ingénieur industriel, excluant temporairement celui en automatisation, jugé trop récent. Les formations concernées couvrent les orientations industrie, aérotechnique, biochimie, agronomie, bio-industries et environnement.

21 recommandations ont été émises à l'issue de l'audit : 8 pour l'école et 13 pour les différentes orientations, dont 3 plus particulièrement transversales. Dans son tableau de suivi, l'école estime que 2 recommandations pour l'école sont réalisées, les 6 autres sont indiquées en cours. Pour les orientations, l'école indique avoir réalisé 4 recommandations pour 9 qui restent en cours.

En raison du périmètre restreint du présent audit, le comité s'est attaché à vérifier l'avancement des recommandations faites pour l'école uniquement.

Dans le détail, l'analyse faite par l'école est très optimiste et peu convaincante, amenant le comité d'audit à reconsidérer l'autoévaluation réalisée. Peu d'actions concrètes ont été menées depuis le dernier audit ou ont produit peu de résultats. Lors de l'audit, l'école a parfois mis en avant les contraintes réglementaires pour expliquer certains retards tout en réaffirmant son intention de répondre aux recommandations. **Le comité d'audit a, pour sa part, particulièrement alerté l'école sur la nécessité d'apporter des réponses concrètes et étayées par des preuves pour le prochain audit périodique.**

## IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

### Mission et organisation

Créée en 2009, la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet) résulte de la fusion des Hautes Écoles Provinciales de Hainaut Occidental (HEPHO) avec la Haute École Provinciale de Mons-Borinage- Centre (HEPMBC) et la Haute École Provinciale de Charleroi- Université du Travail (HEPCUT). Le siège de cette école publique est basé à Mons. Structurée autour de 10 départements, l'école propose des formations variées dans les domaines des sciences et technologies, de la santé, des sciences humaines, sociales et juridique et des arts. En 2025, elle accueille environ 9 000 étudiants répartis sur neuf campus maillant la province du Hainaut. Trois d'entre eux déploient des Masters : Tournai, Charleroi, et Ath. L'école est membre du Pôle hainuyer de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), qui regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur de la province. La HEPH-Condorcet ne dispose pas de personnalité juridique propre mais dépend de la Province du Hainaut qui joue le rôle de « pouvoir organisateur ». Elle dispose d'une autonomie de gestion qui lui permet de répartir les ressources humaines et matérielles qui lui sont allouées en fonction de ses besoins de fonctionnement et de ses objectifs d'enseignement.

Le fonctionnement de l'école est précisé dans le « Règlement Général de la Haute École », qui fait office tout à la fois de statuts, règlement intérieur et règlement des études et des examens.

L'identité de l'école est claire, elle revendique un positionnement d'école d'ingénieurs (dont elle ne détient pas le statut à l'heure actuelle) porté par des valeurs tournées vers la « construction d'une société démocratique, tolérante, solidaire et responsable ».

L'école a retravaillé sa stratégie pour la période 2025-2030 afin de la recaler sur celle de la Province du Hainaut. Huit axes ont été identifiés : (i) organiser des formations en adéquation avec les besoins sociétaux, (ii) favoriser la réussite des étudiants et garantir un accès pour tous, (iii) développer une politique d'innovation, (iv) promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, (v) servir la collectivité, agir dans sa région et au-delà des frontières, (vi) évoluer vers un eco-système numérique, (vii) assurer une gouvernance responsable autour d'un projet institutionnel commun, (viii) intégrer les nouveaux défis sociétaux.

Pour chacun de ces axes, l'école a défini des actions à mettre en œuvre. Conformément aux recommandations émises lors du précédent audit, il lui faut désormais définir des indicateurs de performance et construire un outil de suivi du plan d'actions.

Dans son rapport d'autoévaluation, l'école est peu disert sur la prise en compte de la RSE dans son fonctionnement. Dans son Projet Pédagogique, Social et Culturel, l'école indique placer la RSE au centre de ses valeurs, « en garantissant des formations d'excellence assurant des emplois durables répondant aux besoins sociétaux ». La prise en compte du handicap est formalisée et un accompagnement psychologique peut être mobilisé pour les étudiants. L'école ne semble pas avoir formalisé sa politique de lutte contre les violences sexistes ou sexuelles.

Elle précise dans le même document veiller à l'optimisation des ressources, la gestion des déchets et la promotion de la mobilité douce. Il semble que la Province de Hainaut, propriétaire du bâti, porte aussi, lors la rénovation des bâtiments, une attention particulière à l'économie énergétique.

Nonobstant le fait que l'école partage une partie de ses locaux avec le CRECIT (Centre de Recherches, d'Essais et de Contrôles scientifiques et techniques pour l'Industrie Textile), elle n'a pas présenté dans son rapport d'autoévaluation d'initiatives particulières visant à nouer des partenariats avec les autres établissements d'enseignement supérieur hainuyers.

Jusqu'ici, le pouvoir organisateur (Province de Hainaut) avait à cœur d'assurer un maillage étroit de l'offre de formation sur son territoire. Sa stratégie a récemment évolué et une rationalisation des campus et des moyens déployés est désormais engagée. A terme, la Haute École devrait voir le nombre de ses campus passé de 9 à 4.

Avec le concours d'un service ad hoc de la Province, l'école s'appuie sur des outils classiques pour sa communication interne, tels qu'affichage, réunion, newsletters mais aussi sur des plateformes numériques (eCampus, MyCondorcet, Moodle), des groupes fermés sur les réseaux sociaux et des outils collaboratifs.

La cellule communication de l'école se charge pour sa part d'assurer la promotion des formations auprès des différents publics ciblés : élèves du secondaire, parents, candidats à un master, entreprises. L'école utilise toute la panoplie de supports : brochures, affiches, site web, réseaux sociaux et organise des journées portes ouvertes et des accueils d'étudiants. Elle a par ailleurs participé pour la première fois cette année au salon organisé par l'Étudiant à Lille, espérant ainsi profiter de sa proximité géographique pour attirer des candidats français.

Comme indiqué supra, la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet est placée sous l'autorité de la Province de Hainaut. Son fonctionnement est encadré par le Règlement Général de la Haute École (RGHE), qui précise l'organisation et les missions de ses instances. Deux organes principaux assurent la gouvernance et le pilotage.

Le Conseil de gestion, composé de 32 membres représentant toutes les parties prenantes, définit les orientations stratégiques en matière d'enseignement et de recherche, en lien avec le projet pédagogique, social et culturel de l'école. Il se réunit mensuellement.

Le Collège de direction, organe exécutif, met en œuvre les décisions du Conseil de gestion et assure la gestion quotidienne. Il est composé de la Directrice-Présidente, du Vice-Directeur-Président et des directeurs des 10 départements. Il se réunit hebdomadairement.

Plusieurs instances consultatives viennent alimenter le processus décisionnel : le conseil pédagogique (une trentaine de membres), le conseil social (20 à 36 membres) qui veille au bien-être des étudiants, les conseils de département (1 par département) qui traitent de l'organisation des enseignements et de la recherche, sans oublier le conseil des étudiants, organe de représentation et de défense de leurs intérêts.

L'école indique avoir engagé une réflexion sur la création d'un Conseil de Perfectionnement ou autre forme d'instance de concertation avec les entreprises qui au jour de l'audit, n'existe pas. Le comité regrette que ce point, qui constituait une recommandation émise lors du précédent audit, n'ait pas encore été pris en compte.

Depuis l'application du « Décret gouvernance », la Haute École a restructuré son organisation. Un nouvel organigramme clarifie les liens entre la Province de Hainaut (pouvoir organisateur), le conseil de gestion, le collège de direction, et les instances consultatives. Il précise également les interactions entre les services administratifs et d'appui et les départements.

Dans son fonctionnement quotidien, l'école s'appuie sur des services académiques, transversaux et centraux. Le volet académique est constitué des 10 départements déployés sur un large spectre de domaines d'enseignement (arts, sciences et technologies, marketing, santé, sciences de l'enseignement, ...) et d'un service des affaires académiques chargé d'analyser l'offre de formations et de proposer des évolutions à la Direction. Les formations d'ingénieur sont rattachées à deux départements : « Agrobiosciences et Chimie » et « Sciences et Technologies ».

Les services transversaux sont nombreux (11) ; ils interviennent pour l'ensemble de l'offre de formation de la Haute École. Ils sont en charge de l'appui aux étudiants, l'appui pédagogique, la formation continue, la communication, le support informatique, la qualité, les relations internationales, la recherche appliquée, les ressources scientifiques et documentaires.

Enfin, les services centraux viennent compléter l'organigramme : gestion des ressources humaines, gestion administrative et juridique, sécurité et santé au travail, gestion budgétaire et comptabilité.

L'école s'inscrit pleinement dans les missions énoncées dans le décret dit « Paysage » du 7 novembre 2013. Octroyer des titres et grades académiques sanctionnant les études supérieures et délivrer les diplômes et certificats correspondants constitue sa mission principale.

L'enseignement vise à former des citoyens responsables, acteurs du changement et de leur avenir, en répondant aux besoins du monde du travail et de la société. Les formations d'ingénieur visent l'excellence par le développement de solides compétences scientifiques et techniques et

une sensibilité particulière aux défis industriels et sociétaux liés à la transformation durable de la matière, de l'énergie et à la préservation des ressources.

Ses missions complémentaires amènent l'école à participer à des activités individuelles ou collectives de recherche, d'innovation ou de création.

L'école propose un très large éventail d'une cinquantaine de formations de niveau 6 (bachelier) et de 24 formations de niveau 7 (master), couvrant de multiples domaines portés par ses 10 départements.

Plus particulièrement, l'école propose actuellement 7 orientations de masters en sciences de l'ingénieur industriel. 4 sont rattachées au département Agrobiosciences et Chimie et 3 sont rattachées au département des Sciences et Technologies : aérotechnique, industrie, automatisation. Une dernière orientation en électricité est mise en veille actuellement, faute de candidats suffisants. Au total, l'école compte 140 étudiants en cycle master. Les femmes représentent 31 % de cet effectif.

L'orientation automatisation souffre d'une baisse de ses effectifs depuis quelques années. Seuls 4 étudiants ont été recrutés en 2025, aboutissant à un effectif total de 12 étudiants pour les 2 années. En raison de l'absence de possibilités d'opérer une sélection à l'entrée, pour l'ensemble des cycles masters, le taux de réussite en fin de 1<sup>re</sup> année s'élève à 48 %, puis 92 % pour la diplomation. Questionnée sur la pérennité de cette orientation, l'école souligne sa difficulté à influencer sur le flux d'étudiants en master, qui dépend essentiellement du nombre de bacheliers en automatisation. Après 4 années de baisse, les inscriptions en automatisation sont reparties à la hausse, suggérant une baisse temporaire en master, suivie d'une reprise espérée. En parallèle, l'école cherche à attirer plus d'étudiants en modernisant ses plateaux techniques et renforçant ses liens avec les écoles secondaires.

Peu d'interactions existent entre les formations d'ingénieurs, au-delà d'une proximité géographique lorsqu'elles sont dispensées sur un même campus. L'école ne délivre pas de doctorats, cette mission étant dévolue aux universités, mais elle collabore toutefois avec certaines d'entre elles pour faciliter l'accès à la thèse. Elle propose aussi des formations continues et des formations de spécialisation.

La recherche fait partie de l'axe 3 de la stratégie de l'école qui vise à développer une politique d'innovation. Les conclusions du dernier audit faisaient ressortir une recherche essentiellement appliquée, centrée principalement sur le département « Agrobiosciences et Chimie ». Le département « Sciences et Technologies » ne faisait état que de quelques initiatives très modestes à Charleroi et inexistantes à Tournai. Le Service de Recherche appliquée, Développement et Innovation (SRaDI) accompagne les enseignants dans la mise en œuvre des projets et la valorisation des résultats dans la communication interne et externe de l'école, qui espère encourager ainsi de nouvelles initiatives et vocations. Le service collabore avec SynHERA, réseau qui fédère 19 Hautes Écoles et 10 centres de recherche, chargé de promouvoir la recherche auprès du grand public (journée des chercheurs) et des entreprises.

Deux cellules thématiques de recherche existent au sein de l'école, constituées autour des 2 départements porteurs des cycles masters. La Cellule de Recherche Sciences et Technologies (CR SciTech), créée en 2022, rassemble chercheurs et doctorants autour de trois laboratoires : ANDIM Lab (contrôle non destructif et fabrication additive avancée), En<sup>2</sup>Lab (transition énergétique) et XRIG Lab (réalité virtuelle, augmentée et mixte). Selon l'école, la cellule compte actuellement 2 doctorants, un post-docteur, deux enseignants-chercheurs et un chercheur confirmé.

Les thématiques de recherche relèvent essentiellement de la volonté, des intérêts et compétences des enseignants-chercheurs, ce qui constitue un risque réel. Il n'existe pas encore au sein de l'école de Conseil Scientifique qui définisse la stratégie globale de recherche au-delà de ses porteurs.

Pour l'exposition à la recherche, l'école se base essentiellement sur la volonté des enseignants-chercheurs d'associer les étudiants ingénieurs à leurs activités de recherche associée, notamment via les stages et travaux de fin d'études.

Les poursuites en thèse sont minimales.

Dans son fonctionnement quotidien, l'école s'appuie sur des services académiques, transversaux et centraux. Elle dispose d'une autonomie de gestion qui lui permet de répartir les ressources humaines et matérielles qui lui sont allouées en fonction de ses besoins de fonctionnement et de ses objectifs d'enseignement.

Pour réaliser ses missions, l'école s'appuie en 2025 sur un personnel permanent et des intervenants extérieurs. Les enseignants permanents dont le statut est défini par décret se répartissent en 3 catégories : maîtres de formation pratique (titulaires d'un diplôme du 1er degré), maîtres-assistants (titulaires d'un diplôme du second degré) ou chargés de cours (titulaires d'un doctorat), avec des charges d'enseignement annuelles variables s'établissant respectivement à 750 h, 480 h et 420 h. On notera cependant que dans les faits, la catégorie « chargé de cours » ne concerne que 0,5 ETP, les titulaires d'un doctorat ayant essentiellement le statut de « maître-assistant », ce qui semble incohérent. Le statut d'enseignant-chercheur n'existe pas. Fin 2025, la Haute École compte 557 enseignants permanents ETP. Plus particulièrement, les cycles d'ingénieurs mobilisent 82 enseignants (17 ETP) et 26 enseignants-chercheurs selon la définition de l'école (10 ETP). Seuls 8 d'entre eux détiennent un doctorat et aucun ne dispose d'une habilitation à diriger des recherches. L'équipe est complétée par une trentaine de collaborateurs occasionnels, enseignants vacataires (11) ou socio-économiques (19).

Plus précisément, l'école déclare 20 enseignants pour le département Sciences et Technologies et 4 enseignants-chercheurs dont 2 sont titulaires d'un doctorat. Ces derniers consacrent 20 et 48 % de leur temps à la recherche. Aucun EC n'intervient cependant sur l'orientation Automatisation.

En l'absence de chiffres détaillés fournis par l'école, il est difficile de calculer un taux d'encadrement. Une approche basée sur un périmètre englobant les étudiants bacheliers de transition en sciences industrielles et les étudiants en cycle ingénieur donnerait 1 enseignant pour 2,82 étudiants, ce qui est cohérent avec les calculs faits lors du précédent audit et reste très confortable.

L'école compte également une équipe de 109 personnels administratifs et techniques ETP, employés sous statut provincial ou rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle bénéficie également du soutien administratif, logistique et technique apporté par la Province.

Les locaux affectés à l'orientation automatisation sont situés principalement sur le site de Tournai, qui accueille 4 départements. La surface brute répartie sur 3 bâtiments représente 17 500 m<sup>2</sup>, dont 1 550 m<sup>2</sup> sont plus spécifiquement utilisés pour la formation. Le campus abrite des salles de classe traditionnelles, des salles informatiques et des salles de TP. Un plateau technique complémentaire de 220 m<sup>2</sup>, implanté dans un bâtiment partagé à Froyennes (« Négundo 4 »), ville limitrophe de Tournai, est utilisé depuis quelques temps pour des TP portant sur la robotique et l'utilisation d'automates industriels. Un mess (restauration scolaire) et une offre de kots en location (logements étudiants) sont à proximité immédiate, de même que des installations sportives.

En considérant l'effectif total en formation sur le campus de Tournai, la surface par étudiant s'établit à 8,5 m<sup>2</sup> (2 088 étudiants) et à 7,5 m<sup>2</sup> (205 étudiants) si on ne prend en compte que les étudiants rattachés au département Sciences et Technologies.

La HEPH-Condorcet s'appuie sur un schéma directeur des systèmes d'information pour son fonctionnement. Le personnel doit signer une charte du numérique, tandis que les étudiants l'acceptent implicitement via le Règlement Général de la Haute École (RGHE). Des salles informatiques sont à la disposition des élèves ingénieurs sur les campus de Tournai et Froyennes.

Le financement de l'école est assuré par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui verse une allocation basée sur le nombre d'étudiants inscrits, s'élevant à 61,9 M€ en 2025. Les frais de personnel et les frais de fonctionnement courant représentent respectivement 88,8 et 2,68 % de ce montant. La Province de Hainaut, la régie provinciale CERA-Condorcet et les droits d'inscription (le minerval) alimentent le budget. Pour les Masters, le minerval maximal réclamé s'élève à 455 €/an.

## Analyse synthétique - Mission et organisation

### Points forts

- Ecole de proximité favorisant un climat convivial ;
- Direction, équipe enseignante et fonctions supports dynamiques et motivées ;
- Taux d'encadrement étudiants/enseignants très confortable ;
- Alignement de la vision stratégique du pouvoir organisateur et de la direction de l'école sur l'évolution des formations d'ingénieurs ;
- Recherche appliquée en développement au sein du département Sciences et Technologies.

### Points faibles

- Visibilité et attractivité des formations d'ingénieurs limitées par la taille très réduite des promotions ;
- Absence d'un outil et d'indicateurs de suivi ne facilitant pas le pilotage des actions décidées dans le plan stratégique ;
- Absence d'un plan stratégique pour la recherche ;
- Absence d'un statut d'enseignant-chercheur ;
- Politique de site qui semble difficile à construire dans une ville moyenne comme Tournai (70 000 habitants) ;
- Absence d'un Conseil de Perfectionnement ;
- Modèle économique fragile basé sur des effectifs fluctuants ne permettant pas de se projeter à moyen et long terme ;
- Autonomie réduite liée au modèle d'organisation de l'enseignement supérieur provincial.

### Risques

- Acceptabilité des réformes de l'enseignement supérieur par les équipes et impact sur leur motivation ;
- Poursuite de la baisse des effectifs en master ;
- Désintérêt pour les formations scientifiques et techniques.

### Opportunités

- Réforme(s) de l'enseignement supérieur voulue par le pouvoir organisateur qui pourrait permettre une optimisation et une réallocation des moyens ;
- Création d'un Conseil Scientifique qui pourrait définir les orientations et structurer les activités de recherche ;
- Proximité géographique avec la France permettant d'envisager une extension du périmètre de recrutement des élèves ;
- Ouverture de la recherche fondamentale aux Hautes Écoles qui donnerait une nouvelle impulsion aux activités de recherche.

## Pilotage, fonctionnement et système qualité

Le Règlement Général de la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet, approuvé chaque année par le pouvoir provincial, constitue le socle fondamental du fonctionnement de l'école. Il s'agit d'un document qui rappelle le cadre légal spécifique à la Belgique puis décrit la composition, le rôle et le fonctionnement des différentes instances de gouvernance et de pilotage, les différentes voies et conditions d'accès et d'inscription aux études, le règlement des études, des examens et le fonctionnement des jurys et enfin le règlement disciplinaire applicable aux étudiants.

La gestion quotidienne de l'école est du ressort du Collège de direction, organe exécutif, qui met en œuvre les décisions du Conseil de gestion. D'autres instances consultatives viennent alimenter le processus décisionnel mais il n'existe toutefois que peu d'ouverture vers le monde socioéconomique à ce stade, l'école n'ayant pas mis en place de Conseil de Perfectionnement.

Par ailleurs, l'école a rédigé un Plan Stratégique Opérationnel (PSO) qui décline pour chacun de ses 8 axes stratégiques une liste d'objectifs à atteindre. L'école n'a pas été en mesure de fournir le tableau de bord recensant les indicateurs retenus pour en mesurer l'avancement. La mise en place de cet outil de suivi faisait cependant partie des recommandations émises lors du précédent audit.

L'école a été certifiée selon la norme ISO 9001 de 2010 à 2016. Face au coût induit, la direction a fait le choix de ne pas poursuivre le processus de certification, estimant que les procédures en place étaient suffisamment robustes. La démarche qualité actuelle continue de fonctionner sur les outils et processus élaborés à l'époque alors que les évolutions du référentiel ISO 9001 ont depuis lors mis l'accent sur l'engagement de la direction et renforcé l'orientation client et la prise en compte des risques. La cartographie est composée de 11 processus : 2 liés au management, 5 liés aux métiers et 4 aux supports/services.

Un répertoire qualité est accessible sur l'intranet de l'école, il constitue a priori le vecteur principal de diffusion de la démarche qui se concentre essentiellement sur l'évaluation des enseignements.

L'école a élaboré un projet Pédagogique Social et Culturel conforme aux exigences du décret de 2019 qui fixe notamment les principes de l'amélioration continue dans l'enseignement supérieur porté par les Hautes Écoles.

Dans ce cadre, l'école indique dans son rapport d'autoévaluation que sa politique qualité est pilotée par le collège de direction qui s'appuie sur une démarche participative associant personnel et étudiants, qui n'a pas été confirmée par les intéressés. Elle précise également que les parties prenantes externes (milieux professionnels, partenaires publics) sont consultées régulièrement, notamment via des rencontres lors des stages et jurys de fin d'études.

Aucun élément de preuve n'a cependant été apporté quant à la mise en place de cette démarche participative.

L'école n'organise pas de revue de processus ni de revue de direction, ce qui pose question quant à l'efficacité de la démarche et son appropriation par les personnels, au-delà de l'évaluation des enseignements.

L'évaluation des enseignements est menée à dates fixes définies par le pouvoir organisateur. Conformément au décret, l'évaluation des enseignements est obligatoire mais dans les faits, le taux de réalisation s'élève seulement à 26 %. L'école n'effectue pas de relances afin d'éviter le biais supposé de l'évaluation subie qui serait non-pertinente. Les étudiants sont questionnés sur 3 items principaux : les supports, la dynamique de cours et le lien entre contenu et formation. Les enseignants regrettent que les conditions matérielles ne soient pas intégrées aux évaluations, qu'ils jugent globalement peu constructives. Les résultats sont communiqués aux seuls enseignants qui choisissent ensuite de transmettre la synthèse qui les concerne à la direction de leur département, ou non. Le résultat n'a aucune influence sur la carrière des enseignants. Alors même qu'il s'agit d'une évaluation des enseignements et non des enseignants, cette censure subie prive l'école d'un outil de mesure de la satisfaction des étudiants. Il n'y a donc pas de boucle de rétroaction vers les étudiants. La petite taille des promotions permet toutefois une grande proximité entre étudiants et enseignants et une écoute active des éventuelles réclamations, même si elles ne sont pas formalisées. Les étudiants questionnés ont répondu se sentir écoutés, accompagnés.

Comme pointé lors du précédent audit, la pratique de l'amélioration continue relève toujours plus d'une culture orale soumise à la volonté de l'enseignant que d'un processus documenté. Cela n'est pas sans risque en cas de départ ou d'indisponibilité d'une personne ressource.

Comme le prévoit le décret Paysage, l'école s'engage dans des évaluations externes pour garantir la qualité de ses formations. Dans ce cadre, l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) évalue périodiquement les formations dispensées selon un cycle de 6 ans. Elle émet ensuite des recommandations.

La formation en aérotechnique est soumise pour sa part à une évaluation menée par la Direction Générale des Transports Aériens en vue de la certification sur la licence Part 66-B1/B2.

Comme indiqué supra, l'école a par ailleurs été certifiée ISO 9001 de 2010 à 2016.

Le suivi de l'évaluation par la CTI opéré par la HEPH-Condorcet montre une prise en compte de l'ensemble des recommandations ; 6 d'entre elles seraient réalisées, les autres seraient en cours. Le comité d'audit ne partage pas cette vision qui lui semble optimiste. Comme indiqué supra, peu d'actions concrètes ont été menées depuis le dernier audit ou ont produit peu de résultats. L'école met parfois en avant les contraintes réglementaires pour expliquer certains retards tout en réaffirmant son intention de répondre aux recommandations. Le comité d'audit a particulièrement alerté l'école sur la nécessité d'apporter des réponses concrètes, étayées par des éléments de preuve pour le prochain audit périodique. S'agissant d'une première campagne d'accréditation pour l'école, l'appropriation des critères du référentiel CTI qui s'appliquent aux écoles belges nécessite une attention particulière mais le dynamisme et la motivation des équipes de l'école devrait lui permettre de répondre aux attentes lors du prochain audit.

## **Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité**

### **Points forts**

- Bonne acculturation à la démarche d'amélioration continue obtenue grâce aux anciennes certifications ISO 9001 et aux évaluations AEQUES ;
- Réelle volonté d'amplifier la démarche d'amélioration continue ;

### **Points faibles**

- Absence de revues de processus et de direction ne permettant pas un pilotage efficient de la démarche qualité ;
- Manque de visibilité et de partage en interne de la démarche qualité ;
- Absence de prise en compte formalisée des avis des entreprises sur les formations ;
- Approche PDCA non-aboutie pour les évaluations des enseignements ;
- Faible taux de réalisation des recommandations émises lors du dernier audit CTI.

### **Risques**

- Décrochage vis-à-vis des formations concurrentes déjà reconnues par des évaluations externes.

### **Opportunités**

- Appropriation du référentiel CTI par l'ensemble des parties prenantes pour fiabiliser la démarche d'amélioration continue.

## Ancrages et partenariats

La formation Master en Sciences de l'ingénieur industriel - orientation Automatisation bénéficie d'un ancrage affirmé dans la province du Hainaut et s'appuie sur l'organisation multisite de l'école, en particulier sur le site de Tournai où se déroule la formation. Cette structuration est de nature à faciliter l'accès des étudiants aux entreprises industrielles locales et aux infrastructures régionales. Les équipements pédagogiques et les ateliers partagés permettent la réalisation de travaux pratiques et de démonstrateurs en lien direct avec les besoins du territoire en automatisation, et supervision industrielle. On peut toutefois regretter la faible valorisation des démonstrateurs pédagogiques auprès des acteurs régionaux ainsi que l'absence d'une planification annuelle d'événements en lien avec les entreprises territoriales en automatisation (journées démonstrateurs, visites d'usines, ateliers métiers, etc.).

La formation s'appuie sur des interventions ponctuelles de professionnels et d'experts du secteur industriel et sur un réseau d'entreprises locales et régionales qui permet l'accueil des étudiants en stage (conventions de stage et liste de lieux de stage identifiés). Ces coopérations alimentent les modules pratiques (robotique, automatisme, supervision, réseaux industriels), les projets de semestre et les Travaux de Fin d'Études (TFE). Ces stages et projets en entreprise constituent un point d'ancrage pédagogique majeur et peuvent contribuer à l'employabilité des diplômés. Toutefois, la formalisation de partenariats durables avec les entreprises du secteur de l'automatisation reste limitée avec des relations majoritairement centrées sur l'accueil de stagiaires sans conventions cadres pluriannuelles ni pilotage institutionnel dédié. Par ailleurs, à l'instar des autres orientations, on note l'absence d'un conseil de perfectionnement spécifique à l'orientation automatisation, réunissant représentants d'entreprises locales, alumni et enseignants-chercheurs, chargé d'orienter les compétences visées et d'évaluer l'adéquation des maquettes. La formation ne dispose d'aucun dispositif systématique de recueil de la satisfaction des entreprises suite à l'accueil d'étudiants afin de mesurer les écarts de compétences et intégrer ces retours dans la révision des unités d'enseignement.

La formation Automatisation propose des enseignements complémentaires en entrepreneuriat et un certificat de gestion entrepreneuriale est disponible. La formation bénéficie de ressources en innovation et entrepreneuriat au sein de la Haute École qui dispose d'un SRaDI et d'un Technocampus. Des ateliers et des laboratoires sont accessibles aux étudiants. En revanche, l'articulation opérationnelle entre ces dispositifs et la spécialité Automatisation n'est pas formalisée. Il n'existe pas de parcours structuré de maturation des projets. Aucune collaboration formalisée avec des incubateurs régionaux n'apparaît et aucun indicateur systématique de retombées des projets n'est disponible.

La formation bénéficie de conventions et de coopérations nationales, notamment avec des laboratoires et des universités comme l'UMONS qui lui donnent accès à des compétences complémentaires et à des projets de recherche appliquée. Ces partenariats renforcent l'expertise technique de la spécialité sur des thèmes pertinents pour l'automatisation, tels que les automates, le contrôle-commande et la cybersécurité industrielle. En revanche, la participation aux appels nationaux et la valorisation des résultats restent insuffisamment structurées et sont fruit d'opportunités ponctuelles. La communication et la promotion des résultats obtenus semblent limitées ce qui réduit la visibilité et le potentiel de transfert des travaux menés au sein de la spécialité.

La HEPHC dispose d'un réseau international de partenaires académiques diversifié mais cet ancrage n'est pas pleinement exploité par la spécialité Automatisation. Ce réseau offre des opportunités d'échanges et d'accès à des expertises complémentaires mais la mobilité effective des étudiants et des enseignants reste faible voire nulle, pour l'ensemble de l'école. L'offre pédagogique en anglais est limitée et les accords d'échange effectifs assez peu nombreux ce qui est de nature à réduire l'attractivité internationale de la formation. Par ailleurs, les partenariats existants ne sont pas spécifiquement ciblés sur les thématiques d'automatisation et peu de dispositifs d'échanges courts ou de projets conjoints dédiés à la spécialité sont effectifs.

## **Analyse synthétique - Ancrages et partenariats**

### **Points forts**

- Réseau national de partenaires assez actif ;
- Ressources internes disponibles : SRaDI, Technocampus, ateliers ;
- Conventions internationales existantes.

### **Points faibles**

- Mobilité internationale très faible, voire nulle ;
- Partenariats industriels peu formalisés ;
- Absence de parcours structuré pour la maturation des projets.

### **Risques**

- Faible visibilité nationale et internationale de la spécialité ;
- Perte d'opportunités de transfert et de valorisation ;
- Difficulté à attirer des partenaires stratégiques.

### **Opportunités**

- Développement des partenariats industriels ciblés en automatisation/robotique ;
- Activation des réseaux existants pour développer les offres de stages, les projets et les activités de recherche ;
- Renforcement de l'attractivité de la formation via l'anglais et les mobilités.

## Formation d'ingénieur

### Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - orientation Automatisation

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Tournai (Belgique)

Le projet de formation du Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - orientation Automatisation a été, suivant la règle en Belgique, élaboré par l'école en regard des règles imposées par le cadre réglementaire (décret « Paysage »). Le grade de master est décerné aux étudiants qui peuvent prouver l'acquisition de connaissances et compétences définies elles aussi par les instances gouvernementales. Ces connaissances et compétences visées sont en accord avec les standards européens (type descripteurs de Dublin).

S'il n'existe pas de structure de dialogue formelle de type conseil de perfectionnement, les relations très proches entre les enseignants du master et le monde industriel, particulièrement développées lors des stages en entreprises des étudiants, permettent d'évaluer les besoins à venir et de mettre à jour les contenus de formation ainsi que les matériels pédagogiques nécessaires à l'acquisition des compétences visées, tout en restant dans l'épure imposée par l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur). Il serait néanmoins indispensable de constituer, de façon formelle, un conseil de perfectionnement qui puisse participer à l'amélioration des cursus au moins une fois par an.

Les compétences visées par la formation (référentiel de compétences) sont définies au niveau gouvernemental par l'ARES. Ces compétences sont complètement en accord avec les éléments essentiels définis par la CTI pour une formation d'ingénieurs. L'orientation "automatisation" comporte 6 compétences communes aux cursus d'ingénieur industriel et 1 compétence propre à l'orientation "automatisation" : *"Concevoir et réaliser un système de production automatisé dans différents domaines de la technique : mécanique, thermique, électrique..."*

Une fiche type RNCP a été rédigée, elle détaille les objectifs et contexte de la certification, les activités visées, les blocs de compétences visés et les modalités d'évaluation. Cette fiche est à mettre en regard avec le référentiel de compétences du master élaboré par l'ARES.

La formation de niveau master en sciences de l'ingénieur industriel orientation automatisation est organisée en dix semestres (5 années). Elle est composée d'un bachelier de transition en sciences de l'ingénieur industriel, organisé en 6 semestres (3 ans), et d'un master en sciences de l'ingénieur, organisé en 4 semestres (2 ans). Pour les étudiants ne possédant pas de bachelier de transition, un mécanisme de passerelle (minimum de 45 crédits à acquérir) est disponible, allongeant de facto la durée du cycle.

Les cinq années de formation comportent des enseignements académiques pluridisciplinaires, des formations technologiques, des périodes de formation en milieu professionnel et des activités d'exposition à la recherche, plutôt appliquée. Chaque élève effectue bien au moins trois semestres académiques d'enseignement sous le contrôle actif de l'école, les séjours en entreprise (6 semaines en bachelier et un semestre en master) étant bien, eux aussi, sous le contrôle de l'établissement.

Le total des heures encadrées s'élève à 1 370 h pour les deux années du master (696 + 674) auxquelles on peut ajouter 652 h pour la dernière année du bachelier, soit un total de 2 022 h pour les semestres 5 à 10.

Les syllabi de la formation (bachelier et master), disponibles en ligne, mais a priori uniquement en langue française, sont organisés en Unités d'Enseignement (UE), chacune amenant à l'attribution de crédits (pour un total de 180 ECTS en bachelier et 120 ECTS en master). Chaque UE est décrite suivant le modèle ECTS et comporte l'ensemble des éléments attendus (nombre d'heures de théorie, de pratique, période, nombre de crédits, modalités d'évaluation, liste des activités d'apprentissage, objectifs en rapport avec le référentiel de compétences du programme, objectif général et cohérence pédagogique et enfin connaissances et compétences préalables nécessaires au suivi de l'UE).

Si les critères d'évaluation sont clairement indiqués, les échanges avec le corps professoral n'ont pas permis de bien comprendre comment les apprenants pouvaient évaluer leur niveau de

maîtrise des compétences, les grilles d'évaluation consultées pendant l'audit étant très sommaires et sommatives, avec très peu de critères objectifs. La petite taille de la promotion permet néanmoins aux étudiants d'échanger facilement avec l'enseignant afin de recueillir ses axes de progrès. L'école devra veiller à renforcer la cohérence de sa démarche d'évaluation formative des compétences par la mise en place de grilles critériées.

Un règlement des études, approuvé chaque année par le conseil provincial et consultable sur internet par chacun, est disponible et décrit l'ensemble des règles de validation. Des aménagements des études sont bien prévus pour les élèves en situation de handicap comme pour les élèves de haut niveau (respect du décret Paysage). On notera toutefois la grande difficulté que pourrait rencontrer un élève en situation de handicap au regard de la configuration des locaux et de leur accessibilité par des personnes en mobilité réduite (a priori un seul ascenseur pas toujours accessible).

La formation est organisée par une équipe pédagogique très largement composée de diplômés Ingénieur Civil qui ont eu, pour la plupart, une expérience en entreprise avant d'être recrutés par l'école. Les interventions de personnes du monde socio-économique en fonction ne sont pas précisées et mériteraient d'être mieux valorisées.

En ce qui concerne les stages, le programme du bachelier en sciences de l'ingénieur prévoit un stage de 6 semaines à la fin du semestre 6 et le programme du master se conclut par un stage long de 14 semaines au semestre 10, objet d'un travail de fin d'études (30 ECTS).

On peut toutefois regretter que l'évaluation de ces stages (particulièrement celui de fin d'études) ne soit pas plus en regard avec les compétences terminales du diplôme. Un effort doit être réalisé dans ce sens.

Même si des activités pédagogiques demandent la mise en œuvre de compétences permettant de concevoir et de gérer des projets de recherche appliquée, la faible proportion d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique (2 docteurs pour le département sciences et technologies mais aucun n'intervient sur l'orientation automatisée) et une organisation de la recherche de l'établissement qui est naissante ne permettent pas de mesurer l'exposition réelle des élèves aux activités de recherche.

L'organisation des activités de recherche et l'embauche de plus d'enseignants-chercheurs dans la formation devraient permettre d'améliorer cette situation.

Le plan stratégique opérationnel de la HEPH-Condorcet définit dans un de ces objectifs d'intégrer les défis sociétaux à toutes ses formations.

Dans les faits, les notions de RSE semblent abordées dans des activités pédagogiques (principalement en SHES et visites d'entreprises) sans que des activités spécifiques y soient consacrées et sans visibilité dans le programme de formation.

Comme le promet l'objectif 8 du plan stratégique, des séances de formation devraient être organisées pour enseigner des pratiques écoresponsables dans l'ensemble du cycle de vie des solutions techniques étudiées et proposées par les élèves du master.

Il semble en être de même concernant les concepts d'éthique, de déontologie et de santé et sécurité au travail.

La formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat se retrouve en partie dans un ensemble d'enseignements réalisés en master 1 et 2. Aucune activité intégrative spécifique ne semble être dédiée à cette formation.

La présence proche d'un incubateur (site de Froyennes) est une opportunité qui devrait permettre à chaque étudiant ayant un projet entrepreneurial d'accéder à un statut particulier lui permettant de développer son projet (même si un mécanisme d'aide à la création d'entreprises existe).

La formation au contexte international et multiculturel est principalement développée lors des cours d'anglais (60 h en cycle master). Le niveau B2 est visé. Même si cela ne semble pas obligatoire en Belgique, un test institutionnel de langue, obligatoire pour valider le diplôme, serait opportun.

L'absence de mobilités internationales entrantes comme sortantes est un défaut majeur de cette orientation de master. Le développement de ces mobilités doit faire partie des priorités de la formation, car même non obligatoire pour l'obtention du diplôme, la mobilité internationale est un des attendus standards d'une formation master au niveau européen.

Un tableau croisé entre chaque unité d'enseignement du cursus et les compétences à acquérir est formellement établi. Après échanges avec le corps professoral, il semble que le programme de formation soit plutôt élaboré sur la base de l'expérience propre de chaque enseignant et par comparaison avec d'autres formations (le référentiel de compétences étant commun quel que soit l'établissement), plutôt que par une analyse formalisée aux réponses du référentiel.

La création d'un conseil de perfectionnement et la formalisation de la structure école d'ingénieurs devraient permettre de mieux détailler la méthodologie de construction, et la révision régulière, du programme de formation en regard des compétences visées par le référentiel imposé.

Bien qu'il n'y ait pas de mécanisme de césure en Belgique, il existe des dispositifs permettant aux élèves d'interrompre temporairement leurs études (mais ils perdent de fait leur statut d'étudiant pendant cette période).

La taille très réduite des promotions de master 1 comme de master 2 permet la mise en œuvre de méthodes pédagogiques personnalisées et centrées sur les apprenants. Cette particularité est un point fort du master, même si elle est subie plutôt que souhaitée.

L'école n'a pas fourni le tableau T5 synthétisant la répartition en valeur relative des modalités pédagogiques demandé par la CTI. Au vu du syllabus, elles semblent toutefois variées (exercices dirigés, cours magistraux, travaux pratiques, projets, bureau d'études, et activités pluridisciplinaires variées).

Les innovations pédagogiques ne sont évaluées que lors d'audits et mériteraient de l'être plus régulièrement.

L'équipe pédagogique annoncée et composée de 13 personnels permanents pour l'orientation automatisée, majoritairement de formation ingénieurs civils. Seuls deux personnels permanents du département possèdent un doctorat.

Le très faible nombre d'étudiants assure un taux d'encadrement des élèves très confortable : 1 enseignant pour 2,82 étudiants si on englobe les étudiants bacheliers de transition en sciences industrielles et les étudiants en cycle master.

Le RAE et ses pièces annexes manquant totalement d'informations sur la répartition des enseignements par catégorie d'enseignant, il était impossible au moment de l'audit de vérifier le positionnement de la formation par rapport à certains critères figurant dans R&O, notamment si les enseignants-chercheurs permanents assurent 25 % des enseignements scientifiques et techniques de la formation. Après avoir interrogé à nouveau l'école, il s'avère qu'il n'y a aucun enseignant-chercheur pour cette formation. Il est également impossible de vérifier si les 19 enseignants vacataires socioéconomiques annoncés assurent 25 % des enseignements du programme.

Non-concerné

Non-concerné.

## Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

### Points forts

- Petites promotions et équipe enseignante compétente et dynamique qui permettent une individualisation dans l'accompagnement des élèves ;
- Taux d'encadrement étudiants/enseignants très confortable ;
- Installations techniques au niveau industriel et locaux adaptés (particulièrement concernant le site de Froyennes) ;
- Formation répondant aux besoins des industriels.

### Points faibles

- Promotions de taille réduite compromettant la visibilité de la formation ;
- Absence d'un conseil de perfectionnement ;
- Aucun enseignant-chercheur sur la formation, limitant de facto les capacités de formation par la recherche des étudiants ;
- Evaluation des compétences basée sur des critères qui semblent parfois peu objectifs ou peu détaillés, ne permettant pas une évaluation formative ;
- Absence de mobilités internationales sortantes comme entrantes aussi bien chez les élèves que chez les personnels.
- Faible écart de charge d'enseignement entre chargé de cours et maître-assistant qui n'encourage pas la recherche (420 h vs 480 h).

### Risques

- Potentielle remise en cause de l'accréditation si l'école ne trouvait pas les moyens de répondre aux standards européens (hors contraintes imposées par le pays) ;
- Suspension ou arrêt du master orientation automatisation si les promotions continuaient à être si faibles.

### Opportunités

- Mutualisation des bonnes pratiques et des moyens et développement d'ensembles de formations avec tronc commun et options, avec l'arrivée de la structure école d'ingénieurs ;
- Structuration de la recherche dans l'école permettant de mieux attirer les enseignants-chercheurs ;
- Création d'un véritable statut d'enseignant-chercheur accessible aux titulaires d'un doctorat et permettant de dégager un temps conséquent pour la recherche.

## Recrutement des élèves-ingénieurs

Le décret dit « Paysage » interdit toute sélection pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur. En conséquence, pour s'y inscrire, il suffit d'être titulaire du diplôme adéquat. Pour le master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation automatisation, il faut avoir validé le parcours en bachelier de transition correspondant, ou via le mécanisme de « passerelle », un bachelier professionnalisant. Cependant l'école n'est pas confrontée à un excès de candidatures à même de saturer sa capacité d'accueil. Au contraire, les effectifs restent relativement faibles et en deçà de la demande du monde industriel. Dès lors, la stratégie de l'école consiste à développer des actions de promotion dans les établissements d'enseignement, à être présent dans les salons d'information et à utiliser tous les canaux de communication à sa disposition. Parallèlement elle pense augmenter son attractivité grâce à une politique de modernisation de ses équipements. Elle organise ainsi des journées « classes ouvertes » pendant lesquelles des élèves de l'enseignement secondaire sont invités à assister à des séances de cours ou de travaux pratiques. Son objectif est avant tout d'être visible dans son environnement géographique proche.

Sans objet.

Il existe d'autres possibilités d'être admis en master. Ainsi, des candidats titulaires d'un bachelier jugé équivalent peuvent être autorisés à s'inscrire après avis d'une commission d'équivalence moyennant la réussite d'un programme de mise à niveau déterminé au cas par cas par la commission des études. Des candidats détenteurs d'un diplôme étranger (hors communauté française de Belgique) peuvent également solliciter leur admission, mais l'équivalence est étudiée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le cas d'étudiants issus de pays non francophones, cette procédure est associée à l'obligation de réussite d'un test de langue française.

Enfin, ce master peut être accessible à des candidats ayant effectué une démarche de VAE.

Pour les élèves issus du bachelier de transition, il n'y a pas d'accueil spécifique, l'accès au master étant dans la logique de poursuite d'un même cursus. Pour ceux qui intègrent via le dispositif passerelle, le cas de chacun d'entre eux est examiné par l'équipe pédagogique qui propose une organisation personnalisée du parcours. En effet, tout en suivant les cours spécifiques de la passerelle correspondant à 45 crédits ECTS, similaires à des crédits du bloc 3 du bachelier en sciences de l'ingénieur industriel, les élèves peuvent amorcer l'étude de certaines matières propres au master. Dans ces conditions la durée moyenne des études se trouve rallongée de 6 mois environ. Il existe un service de promotion de la réussite qui peut mettre en place un encadrement particulier des étudiants et auquel chacun peut faire appel. Il existe également un service d'appui à l'étudiant (SAE) qui peut venir en aide aux étudiants rencontrant des difficultés financières. Enfin, les étudiants à besoins spécifiques tels que ceux porteurs d'un handicap ont accès au Service d'accueil et d'Accompagnement Pédagogique de l'Enseignement Provincial Supérieur (SAPEPS). Celui-ci préconise des mesures personnalisées et adaptées au suivi des études et à l'organisation des évaluations.

Le taux d'échec en deuxième année du master reste modéré mais avec une durée d'étude moyenne sensiblement supérieure à deux ans. Cela s'explique par la sélection réalisée au cours du cursus de bachelier qui en revanche connaît un taux d'échec important.

L'école suit les résultats du recrutement grâce à son logiciel « GESTAC ». On observe que les effectifs actuels d'inscrits en première année sont faibles et qu'ils ont subi une décroissance au cours des dernières années, passant d'une vingtaine il y a 4 ans à 4 cette année. Les raisons en sont, semble-t-il, une baisse du nombre des élèves du bachelier professionnalisant ainsi qu'une concurrence un peu aléatoire avec le master orientation industrie. Pour l'avenir, une remontée des effectifs est envisagée, conséquence d'une augmentation des inscriptions en bachelier professionnalisant relevée cette année.

Compte tenu des faibles nombres en cause, des statistiques sur ces populations, pour être significatives, ne peuvent donc qu'être lissées sur plusieurs années. Sur l'origine géographique, environ 90 % des élèves viennent de Belgique, essentiellement du Hainaut, 5 % de France et 5 % hors de l'UE majoritairement d'Afrique. En ce qui concerne le genre, 14 % sont des femmes. Dans ce domaine qui reste à améliorer pour les années à venir, l'école dispose d'une référente « genre »

dont la mission est de mener notamment des actions en faveur de la mixité. Pour l'origine sociale de étudiants, on peut noter que 17 % sont boursiers et que si l'on observe le niveau d'études des parents (15 % d'entre eux n'ont aucun diplôme) ils sont issus de toutes les catégories.

## Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

### Points forts

- Coût modéré de la formation ;
- Effectifs réduits permettant un accompagnement rapproché des étudiants par les équipes de l'école.

### Points faibles

- Peu de mobilité entrante ;
- Visibilité et attractivité des formations d'ingénieurs limitées par la taille très réduite des promotions ;
- Recrutement fortement lié à un territoire restreint du fait du maillage très serré de l'offre de formation.

### Risques

- Désintérêt pour les formations scientifiques et techniques.

### Opportunités

- Proximité géographique avec la France permettant d'envisager une extension du périmètre de recrutement des élèves ;
- Développement de la mobilité entrante et sortante pour accroître la visibilité de l'école.

## Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

La Haute École organise l'intégration des nouveaux élèves via l'organisation d'évènements de rentrée afin de permettre l'intégration et une transition sereine des nouveaux élèves du secondaire vers le supérieur. Le service en charge de cela est le service « Promotion de la Réussite » qui possède une implantation et un référent sur le site de Tournai. Plusieurs autres services sont aussi rendus disponibles par la Haute École : service Social, SAPEPS, cellule Psychologique, service Information et Orientation, service International ...

Ces services ont chacun un référent à Tournai qui peut être en commun avec d'autres sites dont Ath ou Mons particulièrement. Ces services permettent de structurer et d'aider de manière efficace la scolarité des étudiants du campus de Tournai. Le Service social de la Haute École (qui bénéficie d'un référent travaillant uniquement sur le site de Tournai) communique également efficacement avec la Régie du Hainaut en cas de difficulté de logement d'étudiants via la mise à disposition temporaire (échelle du mois) de chambres au KOT Georges Point à proximité immédiate de l'école. Le SAPEPS est un service de santé étudiante particulièrement dédié à l'accompagnement des étudiants avec handicap et des aménagements nécessaires (tiers-temps, ordinateurs, présence d'un chien-guide si besoin). Le service Promotion de la Réussite propose en plus de l'accompagnement dédié aux étudiants belges, un accompagnement personnalisé aux étudiants internationaux en mobilité entrante.

Durant l'intégration des nouveaux étudiants, un livret d'accueil nommé « Guide de l'Étudiant » est distribué contenant des explications claires des différents documents : RGHE (contenant règlement des études, charte informatique, etc.), modalités de passage en année supérieure, ... Il explique aussi le rôle des différents services de la Haute École et la façon de les joindre si volonté ou nécessité de la part de l'étudiant.

La vie étudiante de la Haute École s'inscrit légalement suivant le décret du 21/09/2012 de la Communauté Française. Le décret demande et organise la représentation des étudiants au sein des conseils de l'école : il octroie des droits à des étudiants élus, précise leurs modalités d'élections et demande la mise à disposition de finances pour les étudiants.

Pour cela, un Conseil étudiant, le CE-Condorcet, commun à toute l'école, est élu par les étudiants. Il comporte 2 commissions, l'une pour la culture et l'autre pour le sport. Il n'y a pas d'obligation de représentativité de chaque site géographique, département ou orientation au sein du CE-Condorcet et de ses commissions. Le CE se voit octroyer un budget de fonctionnement de la part de l'école.

Le CE-Condorcet organise ou promeut de manière relativement régulière des évènements festifs (soirées), sportifs ou des campagnes de santé (anti-tabac par exemple), notamment par les réseaux sociaux (Instagram) ou des affiches. Au vu de l'importance du site de Mons, siège de l'école et d'un nombre important d'élèves, l'action des commissions (basées à Mons) y est centrée, notamment au détriment de Tournai, même si un référent tournaisien fait partie cette année du CE.

Des clubs gérés par les étudiants existent à Tournai, notamment un club d'échecs. Leurs activités s'exercent dans les salles de cours. Ces clubs disposent d'un support financier pour le matériel et un suivi du déroulement des achats est effectué. Il existe aussi des équipes sportives étudiantes sur le site de Tournai, qui prennent notamment part au championnat organisé par l'ASEUS, association représentant le sport universitaire francophone. Les étudiants en Automatisation semblent néanmoins peu au courant des évènements culturels et sportifs initiés par les commissions. A Tournai, les évènements ont l'air d'être organisés de manière relativement informelle par les étudiants. Il est regrettable que les clubs et équipes sportives étudiantes ne soient pas davantage mis en avant à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (via un document type "Plaque Alpha" par exemple), car les étudiants connaissent peu ces équipes sportives et clubs.

L'école dispose de locaux pour la vie étudiante : des salles de sport, une buvette et une salle de vie étudiante adjacente à une sandwicherie. L'école propose des séances de sport animées par des moniteurs de l'école, et la buvette est ouverte et animée par des étudiants lors de divers évènements (défense de TFE, soirée de diplomation...).

Il est à noter l'existence d'un cercle étudiant composé d'élèves et de diplômés récents, gérant de manière informelle certaines soirées étudiantes et les intégrations de nouveaux élèves (baptêmes), qui y participent de manière volontaire.

L'origine géographique des étudiants présente une difficulté pour la vie étudiante. Une partie de la population de l'école étant locale, mais non tournaise, les étudiants ne logeant pas à proximité immédiate préfèrent rentrer chez eux plutôt que d'y participer, surtout ceux en fin d'études. Les étudiants logeant au KOT Georges Point ont évoqué des après-midis consacrés aux jeux, entre autres permettant de créer du lien entre étudiants.

La Haute École dispose d'un règlement disciplinaire réprimant notamment le bizutage, les dérives de la vie étudiante et les discriminations. Développer ce règlement sur des sujets non disciplinaires clarifierait et simplifierait la vie associative de l'école, en exprimant de manière plus concrète le mécanisme d'attribution des fonds dédiés aux clubs et leur suivi, la place de la démarche RSE, la lutte contre les VSS, la prévention pour la vie affective, et l'inclusion de tous les élèves dans la vie étudiante.

Le rapport d'autoévaluation et l'audit n'ont pas permis de mettre en évidence une quelconque valorisation de l'engagement étudiant.

## **Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs**

### **Points forts**

- Représentation des étudiants dans les instances de l'école ;
- École à taille humaine ;
- Accès au logement facilité par la proximité de la KOT Georges Point.

### **Points faibles**

- Absence de charte sur la vie associative étudiante, au-delà du règlement disciplinaire ;
- Animation de la vie étudiante limitée par la taille de la ville ;
- Vie étudiante plus centrée sur Mons ;
- Absence de valorisation de l'engagement étudiant.

### **Risques**

- Attractivité du campus réduite de par une vie étudiante peu développée.

### **Opportunités**

- Renforcement de la communication sur la vie étudiante, tant à l'oral (présentations en auditorium) qu'à l'écrit (type "plaquette alpha") ;
- Réaménagement du campus de Tournai afin de rendre les espaces disponibles pour la vie étudiante plus chaleureux.

## **Insertion professionnelle des diplômés**

La formation comprend un certain nombre d'enseignements préparant les étudiants à leur future vie professionnelle. On peut citer les cours de « communication industrielle », « gestion entrepreneuriale », « gestion sociale économique et financière », « excellence opérationnelle » ou « sciences humaines et sociales ». Les étudiants sont mis en contact avec le monde industriel lors de visites d'entreprises et au cours de leur stage de fin d'études. En revanche, l'école n'a développé que peu d'activités spécifiques de préparation à l'emploi à l'exception de l'organisation bisannuelle d'une journée « Job Day » permettant, avec cette périodicité, d'y associer tous les futurs diplômés du master.

L'absence de relations formalisées avec le milieu industriel se révèle une faiblesse dans ce contexte.

L'école n'a pas mis en place d'observatoire de l'insertion professionnelle et des carrières ou de structure équivalente. Elle se repose sur les enquêtes réalisées par l'association Ingefor dont le champ d'investigation concerne toute la Belgique francophone. Ingefor est une association qui a pour objectif de promouvoir, développer, défendre les intérêts communs des formations d'ingénieur industriel. Elle comprend un observatoire des métiers qui réalise des enquêtes annuelles dont le taux de réponse est de l'ordre de 55 %. Pour les 380 ingénieurs diplômés en 2024, il en ressort que 75 % ont un emploi dont 87 % en CDI et 10 % sont en poursuite d'études. Environ 38 % avaient trouvé leur emploi avant la fin de leur scolarité et 42 % dans les 3 mois suivants. Plus spécifiquement, pour l'orientation automatisée de la HEPHC, il a été réalisé à l'occasion de cet audit une enquête visant l'ensemble des diplômés depuis 2018. Onze diplômés de 2018 à 2025 sur 47 y ont répondu. Dix d'entre eux occupent un emploi, dont 7 ont mis moins de deux mois à l'obtenir à l'issue de leur scolarité. Ces emplois sont situés en Belgique et concernent des secteurs d'activité très divers. Pour les diplômés de 2024, le salaire moyen annuel hors prime est d'environ 44 000 €.

Les résultats présentés sont très fragmentaires. On peut s'interroger sur le niveau des emplois occupés et notamment sur l'obtention du statut cadre. Il est difficile dans ces conditions de faire ressortir de grandes tendances.

En l'absence d'une association de diplômés et d'un observatoire des carrières, les données sur la vie professionnelle des diplômés sont quasi inexistantes. Un canal de communication Facebook vient cependant d'être mis en place pour plusieurs cursus du site de Tournai, dont l'orientation automatisée du master d'ingénieur industriel. Ce canal permet d'échanger avec les anciens élèves pour des événements type « Job Day », portes ouvertes, master classes, ..., mais a aussi pour but de faciliter la réalisation de futures enquêtes. De leur côté, les anciens ont créé un groupe de contact sur le réseau social LinkedIn mais ne voient pas l'utilité d'une structure plus formalisée. Les anciens diplômés rencontrés lors de l'audit se sont déclarés satisfaits de la formation qu'ils ont reçue et bien intégrés dans leur vie professionnelle qu'ils apprécient.

## Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

### Points forts

- Apparente bonne employabilité qui reste toutefois à étayer par une enquête école systématique ;
- Marché de l'emploi porteur pour ce type de compétences.

### Points faibles

- Absence d'enquête école systématique permettant de mesurer pour chaque orientation l'insertion, l'évolution professionnelle et l'adéquation formation/besoin en compétences ;
- Utilisation d'une enquête insertion faite par une association nationale de défense des intérêts des ingénieurs industriels et non par l'école.
- Une seule enquête insertion faite par l'école pour répondre aux attentes de la CTI, de l'aveu même des diplômés ;
- Faible taux de réponse à l'enquête menée par l'école (23 %) ne permettant pas un constat ou l'émergence de tendances fiables ;
- Absence d'association alumni.

### Risques

- Pas d'observation.

### Opportunités

- Développement de groupes sur les réseaux sociaux permettant de garder un lien avec les alumni ;
- Développement d'un réel observatoire des métiers propre à l'école et ses différentes orientations.

## Synthèse globale de l'évaluation

La Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet se distingue par son identité d'école de proximité, enracinée dans son écosystème local. Elle bénéficie d'une autonomie relative, encadrée par son pouvoir organisateur.

Le campus de Tournai dispose d'installations techniques adaptées aux compétences visées par l'orientation automatisée du master en sciences de l'ingénieur industriel, portée par une équipe enseignante dynamique, animée par une volonté d'assurer un bon accompagnement des étudiants et de développer les activités de recherche.

Le suivi de la stratégie de l'école, alignée sur celle de sa tutelle, reste toutefois à structurer, tout comme la recherche, les relations partenariales et la démarche d'amélioration continue, au travers de la formalisation de l'écoute des parties prenantes (partenaires industriels, étudiants) et le suivi des recommandations précédemment émises. La démarche compétences déployée reste pour sa part à renforcer sur le plan de l'évaluation.

L'attractivité de la formation pose question au vu des faibles effectifs recrutés. Le développement de la mobilité internationale, inexistante au jour de l'audit, devrait permettre de renforcer la visibilité de la formation et de l'école, tout comme le développement du suivi des diplômés, qui n'étant pas systématique, prive l'école d'une voie de promotion naturelle.

La volonté affichée par la direction de faire prochainement évoluer l'école, appuyée par son pouvoir organisateur, devrait lui permettre d'amplifier ses actions en réponse aux recommandations de la CTI.

## Analyse synthétique globale

### Points forts

- Ecole de proximité favorisant un climat convivial ;
- Direction, équipe enseignante et fonctions supports dynamiques et motivées ;
- Taux d'encadrement étudiants/enseignants très confortable ;
- Alignement de la vision stratégique du pouvoir organisateur et de la direction de l'école sur l'évolution des formations d'ingénieurs ;
- Recherche appliquée en développement au sein du département Sciences et Technologies ;
- Installations techniques au niveau industriel et locaux adaptés (particulièrement concernant le site de Froyennes) ;
- Formation répondant aux besoins des industriels.

### Points faibles

- Visibilité et attractivité des formations d'ingénieurs limitées par la taille très réduite des promotions ;
- Absence d'un outil et d'indicateurs de suivi ne facilitant pas le pilotage des actions décidées dans le plan stratégique ;
- Absence d'un plan stratégique pour la recherche ;
- Absence d'un Conseil de Perfectionnement qui ne permet pas la prise en compte formalisée des avis des entreprises sur les formations ;
- Absence de revues de processus et de direction ne permettant pas un pilotage efficient de la démarche qualité ;
- Manque de visibilité et de partage en interne de la démarche qualité ;
- Approche PDCA non-aboutie pour les évaluations des enseignements ;
- Faible taux de réalisation des recommandations émises lors du dernier audit CTI.
- Absence de mobilité internationale sortante ;
- Evaluation des compétences basée sur des critères qui semblent parfois peu objectifs ou peu détaillés, ne permettant pas une évaluation formative ;
- Absence d'un statut d'enseignant-chercheur ;
  
- Faible écart de charge d'enseignement entre chargé de cours et maître-assistant qui n'encourage pas la recherche (420 h vs 480 h).
- Absence de charte sur la vie associative étudiante, au-delà du règlement disciplinaire ;
- Absence d'enquête école systématique permettant de mesurer pour chaque orientation l'insertion, l'évolution professionnelle et l'adéquation formation/besoin en compétences ;
- Absence d'association alumni.

### Risques

- Acceptabilité des futures réformes de l'enseignement supérieur par les équipes et impact sur leur motivation ;
- Décrochage vis-à-vis des formations concurrentes déjà reconnues par des évaluations externes ;
- Difficulté à attirer des partenaires stratégiques ;
- Suspension ou arrêt du master orientation automatisation si les promotions continuaient à être si faibles.

### Opportunités

- Réforme(s) de l'enseignement supérieur voulue par le pouvoir organisateur qui pourrait permettre une optimisation et une réallocation des moyens ;
- Création d'un Conseil Scientifique qui pourrait définir les orientations et structurer les activités de recherche ;
- Proximité géographique avec la France permettant d'envisager une extension du périmètre de recrutement des élèves ;
- Ouverture de la recherche fondamentale aux Hautes Écoles qui donnerait une nouvelle impulsion aux activités de recherche ;
- Appropriation du référentiel CTI par l'ensemble des parties prenantes pour fiabiliser la démarche d'amélioration continue ;
- Mutualisation des bonnes pratiques et des moyens et développement d'ensembles de formations avec tronc commun et options, avec l'arrivée de la structure école d'ingénieurs ;
- Création d'un véritable statut d'enseignant-chercheur accessible aux titulaires d'un doctorat et permettant de dégager un temps conséquent pour la recherche ;
- Développement de la mobilité entrante et sortante pour accroître la visibilité de l'école ;
- Renforcement de la communication sur la vie étudiante, tant à l'oral (présentations en auditorium) qu'à l'écrit (type "plaquette alpha") ;
- Développement d'un réel observatoire des métiers propre à l'école et ses différentes orientations.

## Glossaire général

### A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche  
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

### B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre  
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports  
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé  
BTS - Brevet de technicien supérieur

### C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens  
CCI - Chambre de commerce et d'industrie  
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs  
CFA - Centre de formation d'apprentis  
CGE - Conférence des grandes écoles  
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail  
CM - Cours magistral  
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche  
CNRS - Centre national de la recherche scientifique  
COMUE - Communauté d'universités et établissements  
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles  
CPI - Cycle préparatoire intégré  
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires  
CSP - catégorie socio-professionnelle  
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus  
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

### D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale  
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle  
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

### E

EC - Enseignant chercheur  
ECTS - European Credit Transfer System  
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement  
ED - École doctorale  
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général  
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel  
EPU - École polytechnique universitaire  
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area  
ETI - Entreprise de taille intermédiaire  
ETP - Équivalent temps plein  
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

### F

FC - Formation continue  
FFP - Face à face pédagogique  
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti  
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant  
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti  
FLE - Français langue étrangère

### H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
HDR - Habilitation à diriger des recherches

### I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français  
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé  
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique  
ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie  
ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation  
IUT - Institut universitaire de technologie

### L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3  
LV - Langue vivante

### M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2  
MCF - Maître de conférences  
MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique  
MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique  
MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

### P

PACES - première année commune aux études de santé  
ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.  
PAST - Professeur associé en service temporaire  
PC (classe préparatoire) - Physique et chimie  
PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur  
PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech  
PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat  
PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français  
PME - Petites et moyennes entreprises  
PRAG - Professeur agrégé  
PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur  
PT (classe préparatoire) - Physique et technologie  
PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur  
PU - Professeur des universités

### R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations  
RH - Ressources humaines  
RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

### S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)  
SATT - Société d'accélération du transfert de technologies  
SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales  
SHS - Sciences humaines et sociales  
SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

### T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie  
TC - Tronc commun  
TD - Travaux dirigés  
TOEFL - Test of English as a Foreign Language  
TOEIC - Test of English for International Communication  
TOS - Techniciens, ouvriers et de service  
TP - Travaux pratiques  
TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie  
TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

### U

UE - Unité(s) d'enseignement  
UFR - Unité de formation et de recherche.  
UMR - Unité mixte de recherche  
UPR - Unité propre de recherche

### V

VAE - Validation des acquis de l'expérience